



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-51768>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **24-51768**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
(coordonnateur)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

1.1 Acheteur

Nom officiel : Établissement Territorial Public Grand-Orly Seine Bièvre

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Missions d'urbaniste coordinateur et conseil dans le cadre du projet de renouvellement urbain des quartiers de Grigny et de Viry-Châtillon

Description : Missions d'urbaniste coordinateur et conseil dans le cadre du projet de renouvellement urbain des quartiers de Grigny et de Viry-Châtillon

Identifiant de la procédure : 07bfd0d5-be83-4e9c-aef0-106546635faf

Avis précédent : 374760-2023

Identifiant interne : 2023M054

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : oui

Justification de la procédure accélérée : Le pouvoir adjudicateur accepte la soumission des offres par voie électronique

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311100 Services de conception d'études

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79314000 Étude de faisabilité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Missions d'architecte / urbaniste - conseil et coordonnateur

Description : Missions d'architecte / urbaniste - conseil et coordonnateur

Identifiant interne : 2023M054-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311100 Services de conception d'études

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79314000 Étude de faisabilité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Options :

Description des options : L'accord-cadre prend effet à compter de sa notification pour une durée de deux (2) ans. Il est reconductible une fois de manière expresse à la date anniversaire pour une période identique. La durée totale ne pourra pas excéder 4 ans.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 10/01/2024

Date de fin : 09/01/2028

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre à prix mixtes est conclu selon les montants suivants : - Partie globale et forfaitaire : 579 000 euros HT (pour la rémunération des missions définies au CCTP (article 5). - Partie « accord cadre à bons de commande/ marché subséquent » (pour les autres prestations pouvant être nécessaires durant l'opération) limitée par un seuil maximum annuel de 100 000 euros HT sans détermination d'un seuil minimum de commande. Pour la partie à prix unitaires, et conformément aux articles R.2162-1 à R2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12 et R.2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, l'acheteur public aura recours à la technique d'achat des accords-cadres composites à marchés subséquents pour certains volets des missions complémentaires telles que prévues à l'article 5 du CCTP et à bons de commandes pour les prestations prévues au bordereau des prix unitaires

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Compréhension des missions - 40 points
Pertinence de la méthodologie de travail - 30 points
Moyens humains / Matériels et équipements - 30 points

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Prix

Description : Analyse du prix apprécié au regard : - du montant total indiqué dans l'acte d'engagement et figurant aussi à la DPGF tels que remis par le candidat - 20 points - Du montant obtenu au regard du montant total obtenu via le Détail estimatif (non communiqué aux candidats) et des prix unitaires du BPU relatif à la partie traitée à bons de commande - 10 points

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril

2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart (coordonnateur)

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Mission de programmation habitat

Description : Mission de programmation habitat

Identifiant interne : 2023M054-04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311100 Services de conception d'études

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79314000 Étude de faisabilité

Options :

Description des options : L'accord-cadre prend effet à compter de sa notification pour une durée de deux (2) ans. Il est reconductible une fois de manière expresse à la date anniversaire pour une période identique. La durée totale ne pourra pas excéder 4 ans.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 10/01/2024

Date de fin : 09/01/2028

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 100,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre à prix mixtes est conclu selon les montants suivants : - Partie globale et forfaitaire : 39 400 euros HT (pour la rémunération des missions définies au CCTP (article 5). - Partie « accord cadre à bons de commande limitée par un seuil maximum annuel de 25 000 euros HT sans détermination d'un seuil minimum de commande. Pour la partie à prix unitaires, et conformément aux articles R. 2162-1 à R.2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12 et R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique, l'acheteur public aura recours à la technique d'achat des accords-cadres à bons de commandes pour les prestations prévues au bordereau des prix unitaires

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Compréhension des missions - 40 points Pertinence de la méthodologie de travail - 30 points Moyens humains / Matériels et équipements - 30 points

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Prix

Description : Analyse du prix apprécié au regard : - du montant total indiqué dans l'acte d'engagement et figurant aussi à la DPGF tels que remis par le candidat - 20 points - Du montant obtenu au regard du montant total obtenu via le Détail estimatif (non communiqué aux candidats) et des prix unitaires du BPU relatif à la partie traitée à bons de commande - 10 points

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril

2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart (coordonnateur)

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Missions de programmation développement économique, commerces et services publics

Description : Missions de programmation développement économique, commerces et services publics

Identifiant interne : 2024M054-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311100 Services de conception d'études

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79314000 Étude de faisabilité

Options :

Description des options : L'accord-cadre prend effet à compter de sa notification pour une durée de deux (2) ans. Il est reconductible une fois de manière expresse à la date anniversaire pour une période identique. La durée totale ne pourra pas excéder 4 ans.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/01/2024

Date de fin : 14/01/2028

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre à prix mixtes est conclu selon les montants suivants : - Partie globale et forfaitaire : 32 600 euros HT (pour la rémunération des missions définies au CCTP (article 5). - Partie « accord cadre à bons de commande/ marché subséquent » (pour les autres prestations pouvant être nécessaires durant l'opération) limitée par un seuil maximum annuel de 30 000 euro HT sans détermination d'un seuil minimum de commande. Pour la partie à prix unitaires, et conformément aux articles R.2162-1 à R2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12 et R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique, l'acheteur public aura recours à la technique d'achat des accords-cadres composites à marchés subséquents pour certains volets des missions complémentaires telles que prévues à l'article 5 du CCTP (sauf lot 4) et à bons de commandes pour les prestations prévues au bordereau des prix unitaires

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Analyse du prix apprécié au regard : - du montant total indiqué dans l'acte d'engagement et figurant aussi à la DPGF tels que remis par le candidat - 20 points - Du montant obtenu au regard du montant total obtenu via le Détail estimatif (non communiqué aux candidats) et des prix unitaires du BPU relatif à la partie traitée à bons de commande - 10 points

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Compréhension des missions - 40 points Pertinence de la méthodologie de travail - 30 points Moyens humains / Matériels et équipements - 30 points

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi

que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart (coordonnateur)

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Missions de programmation mobilité / stationnement

Description : Missions de programmation mobilité / stationnement

Identifiant interne : 2023M054-03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311100 Services de conception d'études

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79414000 Services de conseil en gestion des ressources humaines

Options :

Description des options : L'accord-cadre prend effet à compter de sa notification pour une durée de deux (2) ans. Il est reconductible une fois de manière expresse à la date anniversaire pour une période identique. La durée totale ne pourra pas excéder 4 ans.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 09/01/2024

Date de fin : 08/01/2028

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 100,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre à prix mixtes est conclu selon les montants suivants : - Partie globale et forfaitaire : 74 600 euros HT (pour la rémunération des missions définies au CCTP (article 5). - Partie « accord cadre à bons de commande/ marchés subséquents » (pour les autres prestations pouvant être nécessaires durant l'opération) limitée par un seuil maximum annuel de 25 000 euros HT sans détermination d'un seuil minimum de commande. Pour la partie à prix unitaires, et conformément aux articles R.2162-1 à R2162-6, R2162-7 à R2162-12 et R2162-14 du Code de la Commande Publique, l'acheteur public a recours à la technique d'achat des accords-cadres composites à marchés subséquents pour certains volets des missions complémentaires tels que prévus à l'article 5 du CCTP et à bons de commandes pour les prestations prévues au bordereau des prix unitaires.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Compréhension des missions - 40 points
Pertinence de la méthodologie de travail - 30 points
Moyens humains / Matériels et équipements - 30 points

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Prix

Description : Analyse du prix apprécié au regard : - du montant total indiqué dans l'acte d'engagement et figurant aussi à la DPGF tels que remis par le candidat - 20 points - Du montant obtenu au regard du montant total obtenu via le Détail estimatif (non communiqué aux candidats) et des prix unitaires du BPU relatif à la partie traitée à bons de commande - 10 points

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis

d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart (coordonnateur)

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 1,445,600 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 100,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie soumissionnaire : Groupement E.T.C (Ecomobilités Territoires et Connexions) - mandataire / SARECO FRANCE

Chef de file du soumissionnaire : Groupement E.T.C (Ecomobilités Territoires et Connexions) - mandataire / SARECO FRANCE

Nom officiel :

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre groupement E.TC (Economies Territoires et Connexions)

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023M054-03

Titre : Missions de programmation mobilité / stationnement

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/11/2023

Date de conclusion du marché : 09/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart (coordonnateur)

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 100,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CF GEO

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre CF GEO

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023M054-04

Titre : Missions de programmation habitat

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/11/2023

Date de conclusion du marché : 10/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 120,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement URBANOVA (mandataire) / TONICITES

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre groupement URBANOVA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023M054-02

Titre : Missions de programmation développement économique, commerces et services publics

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/11/2023

Date de conclusion du marché : 15/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart (coordonnateur)

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 400,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement TU-DU Architecture Urbanisme (mandataire) / Praxys Paysage et Urbanisme / Alto Step / Belle Friche

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre groupement TU-DU Architecture Urbanisme

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023M054-01

Titre : Missions d'architecte / urbaniste - Conseil coordonnateur

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/11/2023

Date de conclusion du marché : 10/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart (coordonnateur)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Groupement URBANOVA (mandataire) / TONICITES

Numéro d'enregistrement : 0033628190941

Adresse postale : 284 rue Vendôme

Ville : Lyon

Code postal : 69003

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : contact@urba-nova.com

Téléphone : +33 628190941

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : CF GEO

Numéro d'enregistrement : 52780831500024

Adresse postale : 17 bis rue Richard Lenoir

Ville : Paris

Code postal : 75011

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : cf.geo@cfgeo.com

Téléphone : +33 155258853

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 17780005900012

Adresse postale : 56 avenue de Saint Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : +33 139205400

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/Demarches-procedures>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Groupement E.T.C (Ecomobilités Territoires et Connexions) - mandataire / SARECO FRANCE

Numéro d'enregistrement : 81185878600015

Adresse postale : 221 rue Lafayette

Ville : Paris

Code postal : 75010

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@etc-mobilite.fr

Téléphone : +33 185096033

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0007

Nom officiel : Établissement Territorial Public Grand-Orly Seine Bièvre

Numéro d'enregistrement : 20005801400016

Ville : ORLY

Pays : France

Adresse électronique : contact@grandorlyseinebievre.fr

Téléphone : 01 78 18 22 22

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
(coordonnateur)

Numéro d'enregistrement : 20005922800011

Adresse postale : 500 place des Champs Elysées BP 62

Ville : Evry-Courcouronnes cedex

Code postal : 91054

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@grandparissud.fr

Téléphone : +33 169915858

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Chef de groupe

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Groupement TU-DU Architecture Urbanisme (mandataire) / Praxys Paysage et Urbanisme / Alto Step / Belle Friche

Numéro d'enregistrement : 80385810900017

Adresse postale : 95 rue de la Roquette

Ville : Paris

Code postal : 75011

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@tu-du.fr

Téléphone : +33 631934303

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4194cb53-f1c4-483d-9ff1-5190e93a5844 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/04/2024 à 12:12

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/04/2024